Symphorien Guyon

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1625 Curé de St Victor d'Orléans

Né à Orléans, le

Mort à Orléans, le 6 Mars 1657

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : II, 142-146 notice et 290

Bicaïs : I, 257.

Bougerel : I, 85.

Odry : III, 90.

Moréri : 1 supplément à son nom

Bicaïs = L'Oratoire de France { Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 223. / Mss. d'Aix. t. I. p. 257.

Symphorien Guyon, natif d'Orléans, entra dans le Oratoire en 1625 et fut envoyé l'année suivante avec le P. Bourgoing à Malines, où l'archevêque Boonens voulut former un établissement en faveur de la Congrégation. Le Père Guyon, plein de zèle pour le salut des âmes travailla pendant quelques années dans les Pays-Bas avec beaucoup de fruit et étant revenu ensuite en France, il fut chargé de divers emplois qu'il remplit aussi avec succès; mais à peine avait-il treize ans de service qu'il fut nommé à la cure de St Victor d'Orléans, dont il prit possession en 1638. Les paroissiens, dont il sut gagner en peu de temps l'estime et l'affection, trouvèrent en lui un pasteur qui les gouverna avec édification et sagesse. Mgrs de Nolz et d'Albeine, évêques d'Orléans, l'honorèrent l'un et l'autre d'une confiance intime dont ils lui donnèrent des marques non équivoques.

S'étant occupé 19 ans du soin de son troupeau, il voulut prendre un temps où il n'eût à penser qu'à son propre salut. Dans ce dessein, il se démit de son bénéfice en faveur de son frère; et, comme s'il avait pressenti que sa fin approchait, il n'eut pas à s'y préparer que 3 mois, après lesquels Dieu le retira du monde le ..... 1657.

Quoiqu'attaché à une place qui l'obligeait de vivre hors des maisons de l'Oratoire, il y tint toujours par l'esprit et par le cœur et en porta l'habit jusqu'à la mort; ayant vécu en outre dans une grande union avec ses confrères de la communauté d'Orléans qu'il voyait fréquemment et aux offices desquels il ne manquait pas d'assister, les jours des fêtes de la Congrégation. C'est le témoignage qui lui est rendu dans les Mémoires de la maison de Paris.

Avant qu'il eût été pourvu de sa cure, le Père Guyon avait composé en latin une histoire ecclésiastique de sa patrie qu'il publia sous le titre suivant:

Notitia sanctorum ecclesiæ aurelianensis et historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque probatis autoribus collecta, operâ et studio Symphoriani Guyon, presbiteri Congregationis oratorii Domini Jesu. Aureliani, 1647, in 8°.

L'auteur, ayant traduit ensuite et considérablement augmenté son ouvrage, le publia sous le titre de Histoire de l'Eglise et diocèse, ville et Université d'Orléans par Symphorien Guyon, orléannais, curé de St Victor. Orléans, chez Borde, 1647, in fo, dont la 2e partie ne parut qu'en 1650 avec une préface de Jacques Guyon, frère et successeur de Symphorien.

Adry = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) t. III. p. 90 =

Symphorien Guyon, d'Orléans, mort à Orléans en 1650, entra à l'Oratoire en 1625 et peu après fut envoyé avec le P. Bourgoing et un autre vers M. Jacques Boonen, archevêque de Malines pour établir une maison de l'Oratoire dans sa ville épiscopale. En 1638 il prit possession de la cure de St Victor d'Orléans et gouverna cette paroisse avec beaucoup de zèle et de piété. Il fut enterré trois mois après s'en être démis en faveur de son frère dans la vue de se mieux préparer à la mort. Il a écrit l'Histoire de sa patrie en latin sous ce titre:

Notitia sanctorum Eccleiae Aurelianensis et historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiae, utraque e probatis autoribus collecta, operâ et studio Symphoriani Guyon, aurelii, presbyteri Congr. D. J. Aurelianis 1637. in 8

Il donna 10 ans après la même histoire beaucoup plus ample en français sous ce titre:

Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans par M. Symphorien Guéguy, prêtre, docteur en droits, curé de la paroisse S. Victor d'Orléans. Orléans, 1647 in fo. La 2e partie, de l'an 1201 jusqu'en 1650 et contenant l'épiscopat de 43 évêques, comme la 1re en comprend 70. Elle ne parut qu'en 1650 à Orléans avec une préface de Jacques Guyon, frère de l'auteur et auteur lui même d'un petit ouvrage intitulé:

Entrée solennelle des évêques d'Orléans composée à l'occasion de l'entrée de M. d'Elbenne et imprimée à Paris en 1660 in 8o

Circonstances de la vie de Symphorien Guyon, pages 488, 471, 473 de son Histoire d'Orléans. Voyez encore page 496. L'ouvrage est de mauvais goût, sans presque aucune critique. L'édition que je lis est de 1650 et il me semble que le P. B. l'a marquée de 1647, ce qui ne peut être, les approbations n'ayant été données qu'en 1649.

Dagens: Correspondance du Cardinal P. de Bérulle, Paris, 1937-39, 3 vol in 8

T. III, lettre 615, p. 211, lettre de St Cyran à Boonen, 23 août 1626 =
Partirent pour la Flandres: Primus quidem sacerdos Franciscus Bourgoing,
sacerdos Clericardus de Prepavin,
confrater junior Symphorianus Guyon,
frater laicus et minister, Nicolaus La Croix

Batterel Tome I p. 142
Notice VIII

Le Père Symphorien Guyon

Entré en 1625, curé en 1638, mort en 1657.

Ce Père était d'Orléans; c'est là qu'il fut reçu parmi nous, l'an 1625,[1] n'étant pas encore prêtre, et que sous d'aussi grands modèles que ceux qui composaient cette maison il apprit à être un saint prêtre de l'Oratoire. Et les progrès qu'il fit, furent si sensibles qu'il fut jugé digne, l'année suivante 1626, quoique encore simple confrère, d'être un des trois que M. de Bérulle envoya en Flandre à la prière de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, pour y établir l'Oratoire.

Il accompagna donc et aida les Pères Bourgoing et de Prépatri dans notre établissement à Louvain, d'où il ne revint au plus tôt qu'après la mort de N. T. H. Père, en 1630.

Son goût pour l'histoire le détermina à étudier celle de sa patrie. Il en donna d'abord un petit essai sous ce titre:

Notitia sanctorum Ecclesiæ Aurelianensis, et historia chronologica episcoporum ejusdem Ecclesiæ. Utraque e probatis authoribus collecta, operâ et studio Symphoriani Guyon, Aurelianensis, presbyteri e Congregatione Oratorii Domini Jesu. Aurelianensis apud viduam Egidii Hotot, 1637 in 8 de 304 p.

Il se propose[2] de relever quelques fautes de M. de la Saussaye qui avait écrit avant lui sur la même matière et le fait avec modestie. Il a mis à la tête 999 vers de sa façon qui font juger du bon goût qu'il avait pour la poésie latine et qu'il avait professé les humanités avant que de se

(1) ancien catalogue.
(2) Préface.

retirer à Orléans (1), où je le vois depuis jusqu'à la fin de ses jours. Il écrit en effet fort purement en latin et d'un style net et aisé.

L'année suivante 1638, on le nomma dans Orléans à la cure de la paroisse de Saint-Victor dont il prit possession dès le mois de janvier. (2)

L'assiduité à exercer ses fonctions avec tout le zèle d'un saint et vigilant pasteur ne lui fit pas discontinuer son travail; et en ménageant bien ses moments, il trouva le loisir de donner au public un grand ouvrage de près de mille pages, plein d'érudition et de recherches utiles et curieuses dont le premier n'avait été qu'un échantillon.

Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans, par M. Symphorien Guyon, orléanois, prêtre, docteur ès droits, curé de la paroisse de Saint-Victor d'Orléans. A Orléans chez Maria Paris, 1647, un vol. in-fol. Première partie contenant l'histoire d'Orléans durant douze siècles et sous la conduite de soixante-dix évêques, in-f° de 420 pages. — *Deuxième partie depuis l'an 1201 jusqu'en 1650, sous la conduite de quarante-trois évêques. A Orléans chez Claude et Jacques Borde, 1650,* in-folio de 500 pages.

Jacques Guyon, son frère, qui a fait la préface de la première partie du livre, dit que l'auteur peut se vanter d'être le premier qui ait illustré sa patrie, parce que tous ceux qui avaient traité le même sujet avant lui l'avaient fait d'une manière très abrégée, et qu'outre que M. de la Saussaye, doyen de l'Eglise d'Orléans, en a écrit les annales en latin, il a échappé à ses doctes recherches beaucoup de faits curieux touchant l'histoire civile, et même l'ecclésiastique, du diocèse qu'on trouve ici.

En bon Père de l'Oratoire l'auteur n'a pas oublié notre

(1) Il était à Troyes déjà prêtre en 1635 (*Registre du Conseil,* 20 septembre 1635), puis à Caen.

(2) *Mémoires manuscrits du curé de Saint-Victor.*

établissement dans sa patrie en 1614 (1). Il dit que nous y achetâmes une place nommée le grand jardin où nous fîmes bâtir une belle église et que nous y fûmes fondés par M. Raoul Fournier, docteur régent en l'université d'Orléans, homme d'un grand mérite qu'il tient à honneur d'avoir eu pour maître en droit civil, lequel en effet nous fit conjointement avec sa femme héritiers de tous ses biens et est enterré dans notre église.

Il demeura toujours très uni à la Congrégation (2), la regardant comme sa bonne mère, portant toujours le même collet que nous, visitant fort assidûment nos Pères et se faisant un devoir d'assister à nos offices, à toutes les fêtes solennelles qui nous sont propres (3).

Il se montra plus expressément encore pour ce qu'il était par sa régularité et ses mœurs extrêmement exemplaires. Il fut de son temps un des membres les plus illustres du clergé de son diocèse. Il eut l'estime et la confiance des deux évêques d'Orléans, Nicolas Denetz et Alphonse d'Elbène, sous le gouvernement desquels il vécut, et ils le firent leur promoteur, comme plein de zèle pour s'opposer aux abus.

Son peuple trouva en lui une tendresse de père et y répondit par un respect et une vénération qui le suivit jusques au tombeau. Car regardant leur charitable pasteur comme un saint, et étant effectivement mort en grande odeur de sainteté, le mardi, 6e jour de mars 1657, regretté de ses paroissiens et de tout le diocèse à cause de ses grands mérites (ce sont les propres termes des registres de son église) il fut inhumé, selon qu'il l'avait souhaité,

(1) La permission de nous établir n'est que du 9 mars 1615. (Voyez Orléans).

(2) On a pu voir cependant par le titre de son livre, qu'il ne se regardait pas comme conservé. On était alors extrêmement réservé de la part de notre Conseil à avouer nos bénéficiers. Il y avait plusieurs conditions préalables, dont l'omission d'une seule y était un obstacle.

(3) *Mémoires manuscrits du curé de Saint-Victor.*

au bas de la paroisse de Saint-Victor, dans un petit caveau au-dessus duquel on éleva une voûte, après quoi ses paroissiens ne cessèrent de venir faire leurs prières à son tombeau, et par respect on n'a osé y enterrer personne autre jusqu'à ce jour, à ce que nous assure celui qui tient aujourd'hui sa place dans la paroisse (1).

Il eut pour successeur immédiat Jacques Guyon, son frère, en faveur duquel il s'était démis de sa cure trois mois avant de mourir, sentant approcher sa fin et dans le désir de s'y préparer. On ne laissa pas de lui faire des obsèques autant et plus distinguées qu'on avait coutume de les faire aux autres curés, par estime pour sa mémoire.

Le P. Lelong (2) lui attribue encore cet ouvrage que je n'ai pas vu :

L'entrée solennelle des évêques d'Orléans, par Jacques Guyon, in-8°, Paris, 1666.

La préface, dit-il, est de Jacques Guyon, frère de l'auteur, qui est mort en 1657.

Par où il veut nous faire entendre que c'est ici un ouvrage posthume de Symphorien, dont son frère n'est que l'éditeur, et n'y a mis son nom qu'à cause de la préface. Jacques avait fait imprimer en son nom l'histoire de l'entrée de M. d'Elbène, comme son frère le dit dans la deuxième partie de son *Histoire d'Orléans*.

(1) *Mémoires manuscrits du curé de Saint-Victor d'Orléans*, en février 1728.
(2) *Bibliothèque historique*, n° 3730.

1re édition

Vous menés les choses bien vertement, Monsieur, et je n'aurois pas cru, en vous parlant hier à g.d de nos Pasteurs inconnus, de recevoir si tôt une lettre critique de vôtre part. J'ai examiné vos raisons; mais je les méprise autant que je vous respecte. Je vais donc tâcher 1.° de les détruire après quoi je vous proposerai mes vûës.

1.° Vous dites que cette Dynastie ne fut jamais que dans la tête de Manéthon; et vous paroissez vous même convenir du fait, en supposant une domination réelle de Pasteurs sur les Egyptiens. Vous ne lui êtes donc opposé que dans une question de nom.

2.° Quoique le païs d'où sortirent ces Pasteurs fut oriental pour l'Egypte vous ne sauriez conclure, qu'il regarde seulement cette province qu'habitoient les Patriarches; l'arabie, la Phénicie et la Syrie sont aussi voisines, et pareillement orientales. Je ne dis cependant pas qls ne venoient point du païs de Chanaan; mais j'avance seulement que ce n'est pas une preuve pour dire qls étoient Israëlites. Et Manethon ajoute a la fin de son passage: Quelques uns disent qu'ils étoient Arabes.

3.° Vous croiez voir Joseph dans ce 1.er Roi qui mit l'Egypte en contribution. Mais puis que toutte nôtre dispute ne roule que

JESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

sur l'autorité et le sens du fragment de Manéthon, souffrez que je vous en rapporte quelques traits pour vous prier de les ajuster à Joseph. « Sous le regne de Timaüs l'un de nos Rois, Dieu irrité contre nous permit que lorsqu'on ne paroissoit point y avoir sujet d'apréhender, une grande armée d'un peuple qui n'avoit nulle reputation vint du coté de l'Orient, se rendit sans peine maître de notre païs, tua une partie de nos Princes, mit les autres à la chaîne, brula nos villes, ruina nos temples, et traitta si cruellement nos habitans qu'en fit mourir plusieurs, réduisit les femmes et les enfans en servitude, et établit pour Roi un de sa nation nommé Salatis &c. Or je vous demande par quel endroit cela ressemble à Joseph et aux autres enfans de Jacob?

4°. Je veux bien qu'il y ait eu de l'antipatie entre les Israëlites et les Egyptiens pour sujet de Religion. Mais quels étoient les plus forts? Jugez en par ceux qui étoient oprimez. Certainement les Israëlites n'y étoient pas les persécuteurs, comme vôtre système le demande.

5°. Vous entendez par cette persécution attribuée aux Pasteurs, toutes les plaies de l'Egypte; mais la description qu'en fait Manéthon, n'y ressemble en aucune manière. Je ne vois dans ces plaies ni Captivité, ni destructions de villes, ni renversements de Temples, ni établissement d'un nouveau Roi.

6°. Vous regardez comme un caractére décisif que ces Pasteurs chassez de l'Egypte s'en allérent par le desert dans la Judée. 1°. Manéthon ne parle pas de la Judée; cette addition est de Vous.
il Nomme la judée

Mais il y a plus; je dis qls ne se retirérent pas dans la Judée, mais dans l'Affrique, au moins pour la plus grande partie; j'en tire la preuve d'un endroit de St. Aug. Interrogati rustici nostri, quid sint? Punicè respondentes Chanani, corrupta scilicet voce sicut in talibus solet, quid aliud respondent quàm Chananæi? Cette tradition est entierement conforme à un long passage de la Gemare de Jerusalem cité par mr. Newton, et qui est très lumineux pour cette matiére. Procope et Eusébe y sont encore formels.

in explic. ep. ad Rom. Subinitio

7.° Vôtre conjecture sur les vuës de Manethon me paroît une pure conjecture. Comment, écrivant par les ordres de Ptolomée, auroit il voulu noircir un peuple que ce Roi affectionnoit si fort? Il auroit bien mal sû faire sa Cour; et moi j'augure tout le contraire; Vous savez que: Regis ad exemplar totus componitur orbis. Il a fort décrié les Pasteurs; Je conclus: donc il ne parloit pas des Israëlites, favoris du Roi.

Vous m'opposerez le témoignage de Josephe qui explique cet endroit de sa nation. Mais ~~en~~ à cela je répons que je vois peu de jugement dans cet historien pour citer un tel passage en l'honneur de ses Péres. De plus, que l'histoire Ste. ne fait aucune mention de la suitte de cette Dynastie qui a duré 303 ans; Je crois que si le fait eu regardé Israël, les historiens sacrez en auroient dit quelque chose. Enfin je ne vois point du tout en quel tems les Israëlites auroient pu faire cette violente incursion.

Je crois avoir demontré qu'elle ne convient point à la famille de Jacob qui ne vint en Egypte qu'en famille supliante, et non

comme une armée formidable, et il est évident que le tout ne montoit peut être pas à 200 personnes. or il faut donner une entorse violente au bon sens pour donner le nom de puissante armée à deux cens personnes.

Usserius vôtre bon ami fait remonter la chose plus haut même qu'Abraham, mais je n'y vois pas d'autre raison que l'impossibilité où il étoit de placer ces 303 ans quelque part; ce que je vous disois hier être pour moi un terrible crochet. Je pense ql. ne les a si fort reculez que parce ql. ne voïoit pas la chose faisable sous Joseph, mais elle convient encore moins à ces 1.ers tems. Ce qui la trompé comme bien d'autres, c'est ql. a expliqué Manéthon, sur la foi de Joseph, des Hebreux; ce qui ne me paroît pas soutenable.

Jusqu'ici je n'ai fait que détruire; Il est juste que je vous dise ma pensée. Je crois que ces Pasteurs étoient ces peuples du païs de Chanaan si connus sous les noms de Jébuséens, d'Ethéens, d'Amorréhens, et de Gérseséens que Josué devoit détruire; et qui se voïant chassez de leur païs, se retirérent dans l'Egypte, comme dans une contrée voisine, et très propre pour les paturages qui faisoient leur occupation principale, & presque toutte leurs richesses.

Par là je tranche les difficultez qui naissent du silence de l'Ecriture qui n'auroit pas omis un point aussi considérable dans l'histoire d'Israël. Je vois un peuple indiscipliné & féroce, capable de toutte injustice. Je suis même fondé sur de fortes raisons, c'est ad. sur des témoignages anciens que je ne saurois vous raporter ici n'aïant plus de papier, mais que je déduirai au long quand j'en serai venu là. Si vous en êtes curieux je les soumettrai volontiers à vôtre jugement. Je vous renvoïe vos objections pour les confronter, et je suis votre tres humble serviteur Guyon

Je vous prie de ne point profaner ce brouillon, parceque je pourrai en avoir besoin.

117

Symphorien Guyon

La ville d'Orléans fut la patrie du P. Symphorien Guyon. Il entra dans l'Oratoire l'an 1625. Peu de temps après, il fut envoyé avec le P. Bourgoing et un autre vers M. Jacques Boonen, archevêque de Malines, pour établir dans cette ville une maison de l'Oratoire. En 1638 il prit possession de la cure de St Victor d'Orléans et gouverna cette paroisse avec beaucoup de zèle et de piété. Il s'en démit ensuite en faveur de son frère dans la vue de se mieux préparer à la mort. Elle arriva environ l'an 1650.

Ouvrages :

I – Notitia sanctorum ecclesiæ aurelianensis et historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque e probatis auctoribus collecta, operâ et studio Symphoriani Guyoni aurelii, presbyteri congregationis oratorii D. Jesu. aurelianis 1637 in 8° (1)

II – La même parut beaucoup plus ample en français sous le titre : Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans, par M. Symphorien Guyon, orléanois, prêtre, docteur es droits, curé de la paroisse de St Victor d'Orléans. A Orléans 1647 in f°

III – La 2e partie de cet ouvrage depuis l'an 1201 jusqu'en 1650, contenant l'épiscopat de 43 évêques, comme la première en contient 70, ne parut qu'en 1650 à Orléans, avec une préface de Jacques Guyon, frère de l'auteur.

IV – Symphoriani Guyon presbyteri oratorii orationes duæ, altera de statûs sacerdotalis dignitate et perfectione, altera de summis sacrosanctæ Trinitatis et Dominicæ incarnationis mysteriis.
aurelianis. apud Renatum Fremont. 1641

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat.(T 1, p 83)
Ms. de Montpellier

N° de la notice 19

(1) aurelianis apud viduam Egidii Hotot, typog. regii, anno domini 1637 in 8 de ff 7x et 304 p. 8x
Dédié à Nicolas Denetz évêque d'Orléans. Un exemplaire à Dix D 1374 in 8

No 8290 — 1867

Ludo. Weill

Colby on 30 e Lay

R 30
3

26 lettres
non timbrées
du 1er janvier
au 30 juin